

## **AIV-Dassilamé**

Village de Dassilamé sérère

Arrond. Toubacouta, commune de  
Toubacouta, dépt. Foundiougne

Tel : (00221) 77 544 68 25

E-mail : niombato.sarl@yahoo.fr

## **Procès-verbal de la réunion du bureau de l'AIVD Dassilamé Élargie à la commission production**

Dassilamé le 12 - 02 - 2018

### **Ordre du jour :**

- I- Identification des axes de production de l'AIVD
- II- Définition des objectifs de chaque secteur de production
- III- Préparation des cahiers de charges
- IV- Divers

Après la présentation de l'ordre du jour par le coordinateur de l'AIVD Dassilamé,

Le bureau de l'AIVD a procédé à la réactualisation des différents secteurs d'activités dans lesquels l'AIVD va s'engager dans le court, moyen et long terme.

### ***I- Identification des axes de productions de l'AIVD Dassilamé***

#### **- Production de plants**

Il s'agit dans le cadre de son programme de lutte contre l'ensablement des bolongs, d'initier un important programme de reboisement d'espèces adaptés sur la terre ferme afin d'éviter ou de réduire l'effet de l'érosion hydrique. La disparition des forêts de littoral lié à la poussée urbaine et le développement de certaines activités sur le littoral (agriculture, plantations, tourisme etc. a fini par accélérer le processus de déforestation. Le résultat est que des millions de tonnes de sables sont charriés chaque année par les eaux de pluies. Ces apports de sables contribuent à modifier la texture du terreau sur lequel évolue la mangrove. Vue la précarité de la production de plants dans le secteur, et considérant que l'option de l'AIVD est que : le choix des espèces à reboiser doit répondre à la fois à des considérations écologiques mais également à des considérations économiques : génération de revenus additionnelles pour les acteurs. Compte tenu de tous ces éléments, l'AIVD engage toutes les organisations faitières affiliées à son programme de préparer cette campagne de production de plants et de reboisement.

#### **- Apiculture**

L'AIVD est engagé depuis bientôt 10 ans dans la promotion de l'apiculture dans la zone du delta du Saloum.

L'abeille ce baromètre de l'environnement se trouve menacé par les différentes activités de développement local. Que ce soit dans l'agriculture avec les cultures sur brulis, l'utilisation

abusive des pesticides, le défrichage systématique d'espaces culturels sans cesse grandissants etc. que ce soit dans la pratique même de l'apiculture, l'utilisation du feu dans les pratiques traditionnelles de l'apiculture, les récoltes non conventionnelles de miel (abattage des arbres, utilisation de produits toxiques pour les abeilles etc.), la récurrence des feux de brousse et même dans les pratiques de la conservation avec la légalisation des feux précoces. A cela s'ajoutent les effets pervers des changements climatiques avec son cortège de déficit hydrique, d'augmentation des températures, de déforestation en un mot, toutes choses qui ne favorisent pas le développement de l'abeille dans son milieu naturel.

Le développement de l'apiculture en dehors de son caractère économique, (un kilogramme de miel de mangrove coûte 4000 f, la pollinisation des espèces culturales et arboricoles), l'apiculture est un moyen sérieux de conservation liée au caractère très agressif de l'espèce local : l'apis mellifera adansonii. Un simple maillage de ruches dans une zone protégée suffit pour décourager toute velléité de destruction des braconniers les plus téméraires.

L'AIVD compte donc renforcer son potentiel apicole pour les années à venir.

#### - **L'ostréiculture**

L'inscription du delta du Saloum sur la liste du patrimoine culturel mondial de l'UNESCO est liée à l'attachement des populations du delta aux huitres. Les Amas coquillers de DIOROUM BOUMAC et autres Amas du delta renferment des trésors culturels uniques avec ces tumulus d'une valeur universelle avérée.

L'huitre fait partie des habitudes alimentaires depuis la nuit des temps des populations du delta du Saloum et généralement du Sénégal en entier.

Avec les changements climatiques et la pression anthropique sur la ressource, les paramètres du milieu ont évolué (augmentation du taux de salinité dans les bolongs, baisse des apports d'eau douce, ph, augmentation du niveau de la mer etc.).

La reproduction des huitres connaît dans beaucoup de zones du delta du Saloum des problèmes sérieux. Il est donc devenu impérieux de développer une ostréiculture d'adaptation pour à la fois aider la conservation de l'espèce mais aussi répondre aux besoins nutritionnels des populations.

#### - **La riziculture**

Le développement de la riziculture de vallée a été rendu possible par les grandes réalisations du PAPIL, du PAM et de la coopération Japonaise (construction d'ouvrage anti sel, de rétention d'eau, aménagement de digues et de diguette, de casiers).

L'AIV Dassilamé a joué un rôle de pionnier dans le développement de cette riziculture de vallée. Une des composantes de l'AIV Dassilamé, le GIE des producteurs de la vallée de Dassilamé s'est investi depuis 2000 à la promotion de la riziculture de vallée. Pendant de longues années, ce GIE a aménagé (construction de digues et diguettes, de casiers) et exploité 25 ha. il a capitaliser une grande expérience dans la conduite de la fiche technique du riz de vallée, de dessalement de terres salées.

Avec le potentiel énorme de production rizicole (tous les villages des îles du Saloum sont installés sur des sites rizicultivables). La riziculture est une activité liée à l'histoire de l'installation de ces populations dans les îles du Saloum.

A cela s'ajoute le fait que tous les villages du littoral sont sur des bassins versants avec des vallées sur des centaines de kilomètres.

Le riz étant une des céréales les plus consommées au Sénégal, la promotion de la culture du riz est un impératif de développement.

#### - **Le maraîchage**

Le périmètre maraîcher de Dassilamé produit déjà depuis 2011 et la moyenne de production de légume des trois dernières années tourne au tour de 100 tonnes/an. Une activité qui permet à 208 femmes de se relayer en fonction des saisons de production (saison fraîche, saison chaude, saison hivernale) dans le périmètre. Un périmètre acquis grâce à une synergie exemplaire entre le PAPIL (construction d'un ouvrage anti sel qui sert à la fois à retenir une lame d'eau de 800 M), l'USAID WULA NAFAA (aménagement, forage de 20 puits et construction de 45 bassins, clôture de 10ha et appui en petit matériel d'exploitation, en intrants et semences, formation des acteurs), Wetland international (appui en matériels d'exploitation, forage de 3 puits complémentaires et de 6 bassins, appui en semences et formation en gestion administrative et financière).

Le développement du maraîchage est une alternative sûre qui milite pour une réduction de la pression sur les ressources de la mangrove. Une source de revenus sûre pour les populations des villages polarisés par l'AIV Dassilamé. Son extension est une nécessité impérieuse.

#### - **La promotion des services des entreprises du mil**

Le mil constitue avec le riz, les céréales de base de l'alimentation des Sénégalais. Avec la baisse de la pluviométrie, une des tendances des changements climatiques, la filière mil souffre de l'instabilité des hivernages et du déficit hydrique. AIV est engagée depuis dans les programmes du « conservation farming » de l'USAID Wula nafaa depuis 2010 ;

La fiche technique de ce programme permet de concilier la nécessité d'accroître la productivité avec des mesures de conservation liée à une réduction drastique de l'utilisation des intrants chimiques et la promotion des intrants organiques.

Les sous-produits de cette filière sont aujourd'hui très prisés dans les repas des Sénégalais (thiéré, thiakri, thièbou dougoub, ngourbane etc.).

Cette filière est stratégique et son développement est commandé par sa place dans le développement local.

### ***II- Définition des objectifs pour chaque secteur de production.***

Pour ce qui est de la définition des objectifs et la préparation des cahiers de charge, le bureau a décidé de la convocation d'un atelier de planification qui sera élargi aux OP faitières, aux partenaires au développement, à la plateforme départementale des acteurs, aux collectivités locales et structure techniques étatiques concernées par ces secteurs de productions.

Un volet reboisement de mangrove sera examiné dans le cadre de l'élargissement de l'AIV à des villages polarisés par l'AMCP de Bamboung.

Secrétaire de séance

Mamadou Bakhoum

le président de l'AIVD Dassilamé

Sidy kor

